

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 30 JUIN 2025
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2025

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » au 30 juin 2025 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 juin 2025, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de **219 435 703** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **4 406 165** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » au 30 juin 2025, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 27,84% de l'actif au 30 JUIN 2025. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ L'emploi en parts et actions d'organismes de placement collectif représente 7,52% des actifs nets au 30 juin 2025. Cette proportion est supérieure au seuil de 5% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 30 juillet 2025

Le Commissaire Aux Comptes

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN
arrêté au 30-06-2025
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille – titres	3-1	137 554 570	103 706 379	119 472 621
a - Actions Valeurs assimilées et droits rattachés		16 463 503	7 084 315	5 287 650
b - Obligations et Valeurs assimilées		121 091 067	96 622 064	114 184 971
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		81 805 734	63 407 570	7 098 551
a - Placements monétaires	3-3	20 710 155	0	0
b – Disponibilités	3-5	61 095 579	63 407 570	7 098 551
AC 3 - Créances d'exploitation	3-6	75 399	0	0
AC 4 - Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIF		219 435 703	167 113 949	126 571 172
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-9	245 503	99 684	131 546
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-10	291 244	250 250	294 604
TOTAL PASSIF		536 747	349 934	426 150
ACTIF NET				
CP 1 -Capital	3-7	213 432 271	162 031 696	118 812 716
CP 2 - Sommes distribuables	3-8	5 466 685	4 732 319	7 332 306
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 945	772	565
b - Sommes distribuables de la période		5 464 740	4 731 547	7 331 741
ACTIF NET		218 898 956	166 764 015	126 145 022
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		219 435 703	167 113 949	126 571 172

ETAT DE RESULTAT

Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2025

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/04/2025 au 30/06/2025	Période du 01/01/2025 au 30/06/2025	Période du 01/04/2024 au 30/06/2024	Période du 01/01/2024 au 30/06/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
PR 1 - Revenus du portefeuille – titres	3-2	2 145 404	4 092 648	1 643 108	3 272 833	7 202 647
a - Dividendes		79 044	79 044	23 509	23 509	23 509
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 066 360	4 013 604	1 619 599	3 249 324	7 179 138
PR 2 - Revenus des placements monétaires	3-4	2 861 517	3 860 065	765 788	1 967 821	4 279 196
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 006 920	7 952 713	2 408 896	5 240 655	11 481 843
CH 1 - Charges de gestion des placements	3-11	-729 735	-1 141 673	-319 323	-665 808	-1 386 330
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 277 185	6 811 040	2 089 573	4 574 848	10 095 513
PR 3 - Autres produits		0	0	0	0	0
CH 2 - Autres charges	3-12	-119 622	-191 192	-62 726	-129 701	-269 335
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 157 564	6 619 848	2 026 847	4 445 147	9 826 178
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-1 207 490	-1 155 108	518 112	286 400	-2 494 437
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 950 073	5 464 740	2 544 959	4 731 547	7 331 741
PR 4 - Régularisation du résultat <u>d'exploitation (annulation)</u>		1 207 490	1 155 108	-518 112	-286 400	2 494 437
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		248 601	390 685	117 964	273 226	425 854
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		0	0	60 185	65 883	288 858
* Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		4 406 165	7 010 533	2 204 995	4 784 256	10 540 890

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2025
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/04/2025 au 30/06/2025	Période du 01/01/2025 au 30/06/2025	Période du 01/04/2024 au 30/06/2024	Période du 01/01/2024 au 30/06/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
AN 1 - Variation de l'Actif Net resultant <u>des opérations d'exploitation</u>	4 406 165	7 010 533	2 204 995	4 784 256	10 540 890
a - Résultat d'exploitation	4 157 564	6 619 848	2 026 847	4 445 147	9 826 178
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	248 601	390 685	117 964	273 226	425 854
c - +/- values réalisées sur cession de titres	0	0	60 185	65 883	288 858
d - Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
AN 2 - Distribution des dividendes	-19 024 128	-19 024 128	-7 415 601	-7 415 601	-7 415 601
AN 3 -Transaction sur le capital	28 914 199	104 767 529	19 397 410	27 287 154	-19 088 473
a - Souscriptions	346 306 283	516 547 593	139 297 204	265 028 607	458 697 565
* Capital	327 045 402	486 570 483	132 652 295	250 664 140	435 368 378
* Régularisation des sommes non distrib.	345 456	397 319	230 731	277 423	909 797
* Régularisations des sommes distrib.	18 915 425	29 579 791	6 414 179	14 087 044	22 419 390
b - Rachats	-317 392 083	-411 780 064	-119 899 795	-237 741 453	-477 786 038
* Capital	-304 144 860	-392 279 098	-112 928 813	-223 253 283	-451 351 475
* Régularisation des sommes non distrib.	-412 319	-459 834	-191 240	-253 361	-1 086 364
- Régularisation des sommes distrib.	-12 834 904	-19 041 132	-6 779 741	-14 234 809	-25 348 199
VARIATION DE L'ACTIF NET	14 296 236	92 753 934	14 186 804	24 655 809	-15 963 184
AN 4 - Actif Net					
a - En début de la periode	204 602 720	126 145 022	152 577 211	142 108 206	142 108 206
b - En fin de la periode	218 898 956	218 898 956	166 764 015	166 764 015	126 145 022
AN 5 - Nombre d'actions					
a - En début de période	1 880 520	1 174 687	1 409 779	1 333 429	1 333 429
b - En fin de période	2 106 935	2 106 935	1 605 670	1 605 670	1 174 687
Valeur liquidative	103.894	103.894	103.859	103.859	107.386
Dividende par action	6.241	6.241	5.887	5.887	5.887
AN 6 Taux de Rendement de la periode	1.23%	2.56%	1.40%	2.98%	6.29%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
Arrêtées au 30/06/2025
(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 mai 2000 et a reçu l'agrément du ministre des Finances en date du 08 Septembre 1999.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion d'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est confiée à la société de gestion « **Attijari Gestion** ».

Le dépositaire et le distributeur de la Sicav est **ATTIJARI BANK**.

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/06/2025 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Évaluation des placements

a. Évaluation des actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

b. Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM les obligations et valeurs similaires sont évaluées postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent au 30/06/2025 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence les placements en obligations ont été évalués au 30/06/2025 au coût amorti compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- *Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « **Juillet 2032** » (compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;*
- *A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « **Juillet 2032** » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ». Il est à signaler que le portefeuille au 30/06/2025 ne contient pas cette catégorie de BTA.*

C. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4 Traitement des opérations de pension livrée

• **Titres mis en pension** : les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « **AC1-Portefeuille-titres** ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « **Dettes sur opérations de pensions livrées** » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• **Titres reçus en pension** : les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « **AC2- Placements monétaires et disponibilités** ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « **PR2- Revenus des placements monétaires** » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2025 à 137 554 570 Dinars contre 103 706 379 Dinars au 30/06/2024, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2025(*)	30/06/2024	31/12/2024
Coût d'acquisition	129 968 313	96 068 789	114 439 486
- Obligations et valeurs assimilées	115 066 697	90 167 332	110 439 299
- Titres OPCVM obligataires	14 901 616	5 901 457	4 000 187
Plus ou moins -values potentielles	2 154 075	1 610 762	1 763 389
-Obligations et valeurs assimilées	592 188	427 903	475 926
- Titres OPCVM obligataires	1 561 887	1 182 859	1 287 463
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées.	5 432 182	6 026 828	3 269 746
Total	137 554 570	103 706 379	119 472 621

(*) Le détail du portefeuille-titres est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus de portefeuille titres totalisent 2 145 404 Dinars pour la période allant du 01/04/2025 au 30/06/2025 contre un montant de 1 643 108 Dinars pour la même période en 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Période du 01.04.25 au 30.06.25	Période du 01.01.25 au 30.06.25	Période du 01.04.24 au 30.06.24	Période du 01.01.24 au 30.06.24	Période du 01.01.24 au 31.12.24
- Revenus des Obligations	280 831	917 202	407 847	1 081 821	2 172 794
- Revenus des Bons de trésor Assimilables	1 785 529	3 096 402	1 211 752	2 167 503	5 006 344
- Revenus des titres OPCVM	79 044	79 044	23 509	23 509	23 509
Total	2 145 404	4 092 648	1 643 108	3 272 833	7 202 647

3-3 Note sur les placements monétaires

Ce poste enregistre un solde 20 710 155 au 30/06/2025 un solde contre un solde nul au 30/06/2024 et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Certificats de dépôts	20 706 550	-	-
Intérêts courus sur certificats de dépôts	3 605	-	-
TOTAL	20 710 155		

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 2 861 517 Dinars pour la période allant du 01/04/2025 au 30/06/2025 contre 765 788 Dinars pour la même période en 2024 et se détaillent ainsi :

Libellé	Période du 01.04.25 au 30.06.25	Période du 01.01.25 au 30.06.25	Période du 01.04.24 au 30.06.24	Période du 01.01.24 au 30.06.24	Période du 01.01.24 au 31.12.24
- Intérêts du compte courant	292 951	419 106	83 252	121 547	259 889
- Intérêts des Certificats de Dépôt	2 008 421	2 516 682	-	-	366 581
-Intérêts des prises en pension	560 145	924 277	682 536	1 846 274	3 652 726
-Intérêts des bons de trésor à court terme	-	-	-	-	-
Total	2 861 517	3 860 065	765 788	1 967 821	4 279 196

3- 5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2025 à 61 095 579 Dinars contre 63 407 570 Dinars au 30/06/2024 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Avoirs en banque	211 446 792	62 050 066	25 331 349
- Sommes à l'encaissement	46 506 025	7 426 283	51 292 273
- Sommes à régler	-197 148 254	-6 143 720	-69 613 498
- Intérêts courus/Cpte courant	291 016	74 941	88 427
Total	61 095 579	63 407 570	7 098 551

3-6 Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste affiche un solde de 75 399 au 30/06/2025 contre un solde Nul au 30/06/2024 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Retenue à la source sur BTA	75 399	-	-
Total	75 399	-	-

3-7 Note sur le capital

Capital au 31/03/2025	
- Montant	190 349 993
- Nombre de titres	1 880 520
- Nombre d'actionnaires	858
Souscriptions réalisées	
- Montant	327 390 857
- Nombre de titres	3 233 460
- Nombre d'actionnaires nouveaux	233
Rachats effectués	
- Montant	304 557 180
- Nombre de titres	3 007 045
- Nombre d'actionnaires sortants	272
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	248 601
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	
- Frais de négociation de titres	
Capital au 30/06/2025	
- Montant	213 432 271
- Nombre de titres	2 106 935
- Nombre d'actionnaires	819

3- 8 Note sur les sommes distribuables

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Sommes distribuables de l'exercice en cours	5 464 740	4 731 547	7 331 741
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 945	772	565
Total	5 466 685	4 732 319	7 332 306

3- 9 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2025 à 245 503 Dinars contre un solde de 99 684 Dinars au 30/06/2024, détaillé comme suit :

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Gestionnaire	209 354	84 367	111 677
- Dépositaire	36 149	15 317	19 869
Total	245 503	99 684	131 546

3-10 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 291 244 Dinars au 30/06/2025 contre un solde de 250 250 Dinars au 30/06/2024 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Honoraires à payer (CAC)	18 441	17 405	35 000
- Dividende à payer exercice 2002	17 159	17 159	17 159
- Dividende à payer exercice 2003	6 775	6 775	6 775
- Dividende à payer exercice 2004	2 754	2 754	2 754
- Dividende à payer exercice 2005	62 620	62 620	62 620
- Dividende à payer exercice 2006	41 236	41 236	41 236
- Dividende à payer exercice 2007	1 026	1 026	1 026
- Dividende à payer exercice 2008	35 665	35 665	35 665
- Dividende à payer exercice 2009	8 087	8 087	8 087
- Dividende à payer exercice 2010	643	643	643
- Dividende à payer exercice 2011	778	778	778
- Dividende à payer exercice 2012	736	736	736
- Dividende à payer exercice 2013	763	763	763
- Dividende à payer exercice 2014	6 631	6 631	6 631
- Dividende à payer exercice 2015	2 892	2 892	2 892
- CMF à payer	29 626	12 121	15 946
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	13 441	8 155	27 564
- TCL à régulariser	11 808	11 808	11 808
- Compte d'attente	916	916	916
- Etat taxes à payer	29 246	12 080	15 605
TOTAL	291 244	250 250	294 604

3- 11 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à 729 735 Dinars pour la période allant du 01/04/2025 au 30/06/2025 contre 319 323 Dinars pour la même période en 2024 et se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.04.25 au 30.06.25	Période du 01.01.25 au 30.06.25	Période du 01.04.24 au 30.06.24	Période du 01.01.24 au 30.06.24	Période du 01.01.24 au 31.12.24
- Rémunération du gestionnaire	625 487	978 577	273 706	570 692	1 188 283
- Rémunération du dépositaire	104 248	163 096	45 617	95 116	198 047
Total	729 735	1 141 673	319 323	665 808	1 386 330

3- 12 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève à 119 622 Dinars pour la période allant du 01/04/2025 au 30/06/2025 contre 62 726 Dinars pour la même période en 2024 et se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.04.25 au 30.06.25	Période du 01.01.25 au 30.06.25	Période du 01.04.24 au 30.06.24	Période du 01.01.24 au 30.06.24	Période du 01.01.24 au 31.12.24
-Rémunération d'intermédiaire et honoraires (CAC)	17452	34 712	18 648	37 295	75 000
- Redevance CMF	87 603	137 056	38 334	79 929	166 426
-Autres charges/ Services bancaires	15	467	10	428	452
- TCL	14 551	18 956	5 734	12 049	27 457
Total	119 622	191 191	62 726	129 701	269 335

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société a été confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,714 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Gestion» au titre du deuxième trimestre de l'année 2025 s'élève à 625 487 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations le dépositaire perçoit une rémunération de 0,119 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération d'« Attijari Bank » au titre du deuxième trimestre de l'année 2025 s'élève à 104 248 Dinars.

Attijari Obligataire SICAV
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01

Annexe I

Portefeuille Titres Placements monétaires et Dépôts à terme Au 30-06-2025

Désignation Du Titre		Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2025	% Actif	
CODE ISIN	Obligations	15 101 695.600	17 642 105.418	8.04%	
TN0003400660	AMEN BANK SUB. 2020-3 CAT B	30 000	600 000.000	616 817.096	0.28%
TN0004700811	ATL 2020-1	20 000	400 000.000	423 297.754	0.19%
TN6KZZZEJ5N2	ATL 2021-1	23 000	1 840 000.000	1 906 792.504	0.87%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CAT A	10 000	600 000.000	617 536.438	0.28%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CAT B	20 000	2 000 000.000	2 123 274.521	0.97%
TN0006610554	ATTIJARI LEASING 2020-1 CAT A	60 000	1 200 000.000	1 258 231.233	0.57%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASING 2023-1	15 000	1 200 000.000	1 271 200.438	0.58%
TNO6AI2ZF0D3	ATTIJARI LEASING 2024-1	20 000	1 600 000.000	1 636 800.877	0.75%
TN0002102150	TUNISIE LEASING 2021-1	12 500	250 000.000	254 092.602	0.12%
TNIPE0BZ0LR6	TUNISIE LEASING 2024-2	10 000	1 000 000.000	1 066 049.315	0.49%
TN0003900263	UIB 2011-1 CATEGORIE B	7 500	262 500.000	273 700.192	0.12%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021 CAT A	30 000	10.600	1 825 925.934	0.83%
TN0003400405	AMEN BANK SUBORDONNE 2010	30 000	199 185.000	210 189.807	0.10%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUBORDONNE 2021-2	40 000	3 200 000.000	3 391 628.106	1.55%
TNAGSVAWF5T2	HL 2023-01	12 500	750 000.000	766 568.601	0.35%
CODE ISIN	BTA & OBLIGATIONS ETAT	98 165 011.915	103 448 961.730	47.14%	
TN0008000622	BTA 6 3 % MARS 2026	2 900	2 795 310.000	2 930 477.653	1.34%
TN0008000580	BTA 6 3 % OCTOBRE 2026	400	369 880.000	409 165.539	0.19%
TN0008000747	BTA 7 2% MAI 2027	3 636	3 347 665.200	3 544 357.903	1.62%
TN0008000747	BTA 7 2% MAI 2027	500	475 150.000	487 397.952	0.22%
TN0008000747	BTA 7 2% MAI 2027	270	256 581.000	263 194.893	0.12%
TN0008000747	BTA 7 2% MAI 2027	15	14 352.000	14 621.939	0.01%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	1 100	1 039 390.000	1 096 175.378	0.50%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	4 350	4 140 808.500	4 325 929.566	1.97%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	5 000	4 900 900.000	5 018 492.972	2.29%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	5 728	5 633 659.840	5 755 461.240	2.62%
TN0008000895	EMP NAT 2021 T2 CB	50 000	5 000 000.000	5 297 994.521	2.41%
TNSUXW7EBUQ0	EMP NAT 2021 T3 CA TV	155	1 472.500	1 571.553	0.00%
TN5QHYZ8T348	EMP NAT 2021 T3 CB TV	20 000	2 018 000.000	2 120 113.234	0.97%
TN5XXZZ454U2	EMP NAT 2022 T1 CC TF	539	46 690.875	47 695.272	0.02%
TNJ1M1ZAWYG5	EMP NAT 2022 T2 CA TF	9 585	92 016.000	92 913.333	0.04%
TNLI8MDN3K59	EMP NAT 2024 T1 CA TF	3 488	33 136.000	34 324.809	0.02%
TN9092FJVKK8	EMP NAT 2024 T4 CB TF	300 000	30 000 000.000	31 333 873.973	14.28%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B	380 000	38 000 000.000	40 675 200.000	18.54%
CODE ISIN	TITRES OPCVM	14 901 616.076	16 463 502.776	7.52%	
TNR7VU6134G3	AFC AMANETT SICAV	77 392	8 000 088.432	8 124 534.768	3.70%
TNZ6GJEZYKP3	FCP GAT OBLIGATAIRE	993	1 100 844.765	1 028 563.302	0.47%
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	34 565	4 000 186.660	5 469 219.950	2.49%
TNGUV3GCXU41	MCP SAFE FUND	11 621	1 800 496.219	1 841 184.756	0.84%
CODE ISIN	Certificat de depots	20 706 550.218	20 710 155.056	9.44%	
CD30/06/25_8	CD30/06/25_80J_21MD ATTIJARIBANK	1	20 706 550.218	20 710 155.056	9.44%
Total Portefeuille Titres Placements monétaires et Dépôts à terme		148 874 873.809	158 264 724.980	72.12%	